

27ème dimanche B

Première lecture Genèse 2,18-24

Au commencement, lorsque le Seigneur Dieu fit la terre et le ciel, il dit: "Je vais lui faire une aide qui lui correspondra." Avec de la terre, le Seigneur Dieu façonna toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les amena vers l'homme pour voir quels noms il leur donnerait. C'étaient des êtres vivants, et l'homme donna un nom à chacun. L'homme donna donc leurs noms à tous les animaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes des champs. Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde. Alors le Seigneur Dieu fit tomber sur lui un sommeil mystérieux, et l'homme s'endormit.

Le Seigneur Dieu prit de la chair dans son côté, puis il referma. Avec ce qu'il avait pris à l'homme, il forma une femme et il l'amena vers l'homme. L'homme dit alors: "Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair! On l'appellera: 'femme'." À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.

Deuxième lecture Hébreux 2,9-11

Jésus avait été abaissé un peu au-dessous des anges, et maintenant nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de sa passion et de sa mort. Si donc il a fait l'expérience de la mort, c'est, par grâce de Dieu, pour le salut de tous. En effet, puisque le créateur et maître de tout voulait avoir une multitude de fils et des filles à conduire jusqu'à la gloire, il était normal qu'il mène à sa perfection, par la souffrance, celui qui est à l'origine du salut de tous. Car Jésus, qui sanctifie, et les hommes qui sont sanctifiés, sont de la même race; et, pour cette raison, il n'a pas honte de les appeler ses frères.

Évangile Marc 10,2-12

Un jour, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient: "Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme?" Jésus dit: "Que vous a prescrit Moïse?" Ils lui répondirent: "Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation." Jésus répliqua: "C'est en raison de votre endurcissement qu'il a formulé cette loi. Mais, au commencement de la création, il les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!" De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur répond: "Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle. Si une femme a renvoyé son mari et en épouse un autre, elle est coupable d'adultère."

Réflexion

Il y a des mariages qui sont des échecs, qui se brisent, entraînant une blessure profonde et douloureuse. L'évangile d'aujourd'hui nous dit d'abord et avant tout: cela n'est pas conforme au dessein de Dieu sur le couple, tel que l'exprime avec émerveillement l'auteur de la Genèse. Mais notre récit rapporte aussi la réaction très vive de Jésus à l'égard d'hommes de loi qui n'envisagent le mariage qu'au niveau juridique. "Non! il n'est pas ce à quoi vous le réduisez: un contrat conclu par une volonté humaine, et que cette volonté pourrait résilier. Le mariage est une réalité beaucoup plus profonde qui implique Dieu. Ne l'abîmez pas: il est sacré, c'est l'œuvre de Dieu, tout autre chose qu'un beau sujet de discussions juridiques!" La question précise qui est posée à Jésus concerne la répudiation, une forme de divorce très spéciale par laquelle le mari, en renonçant à ses droits sur sa femme, permet à celle-ci d'épouser un autre homme. Car, en droit juif, mari et femme ne sont pas égaux: la femme est propriété du mari, un bien parmi d'autres; elle n'a aucun titre à la fidélité de son époux, qui ne peut donc, juridiquement, se rendre coupable d'adultère envers elle. Or, Jésus accuse d'adultère le mari qui renvoie son épouse, au moment où, précisément, elle cesse juridiquement de lui appartenir! Il n'y a pas moyen de bousculer plus violemment les idées reçues, ni de camper plus nettement le mariage comme l'unité indissoluble de deux êtres qui s'y engagent à égalité.

Certes, cette affirmation de principe ne résout pas tous les problèmes concrets – et juridiques – qui résultent des échecs du couple. Elle n'en met pas moins ce dernier en face de l'amour indéfectible de Dieu, dont il doit être le signe en ce monde: un amour plus grand que nos péchés.